Une image contenant texte, boîte

Description générée automatiquement

Madame la Députée,

Au nom de l’association locale bas-rhinoise de l’UFC-Que Choisir, première association nationale de défense des consommateurs, nous vous faisons part de notre extrême préoccupation quant au **risque de voir le renouvellement de l’autorisation du glyphosate** **pour 10 ans**, lors du vote décisif des États membres le 16 novembre prochain.

Nous contestons la solidité des éléments qui ont conduit cet été l’EFSA, autorité européenne de sécurité des aliments, à émettre un avis d’absence de risque pour cette substance présente dans le Roundup (Monsanto/Bayer), pesticide le plus vendu au monde. En effet, au-delà même de la prise en considération « d’études » directement financées par les professionnels, l’autorité semble avoir laissé de côté toute une série d’analyses scientifiques prouvant la dangerosité de l’herbicide (cancérogène probable par le CIRC dès 2015, INSERM…). Si elle a été déjà démontrée à de multiples reprises, notamment pour les utilisateurs tels que les agriculteurs et les jardiniers, une récente étude américaine\* particulièrement inquiétante a relevé, pour la population générale, un risque accru de dégâts neurologiques (Alzheimer, Parkinson ou sclérose en plaque) en cas de forte exposition via l’alimentation.

Alors qu’Emmanuel Macron s’était engagé à sortir du glyphosate en France « au plus tard » début 2021, force est de constater que la promesse n’a pas été tenue. Si la France s’était fermement opposée au renouvellement de l’autorisation en 2017, elle s’est simplement abstenue il y a quelques semaines lors du premier vote européen.

**Une opportunité historique de rectifier le tir se présentera le 16 novembre prochain, lorsque sera organisé le second vote en appel des États membres.** **Toutefois, si la France vote pour avec ses partenaires ou s’abstient une nouvelle fois, la Commission européenne pourra alors valider ce renouvellement.**

Les consommateurs français n’accepteront pas une nouvelle volte-face du Président de la République.Sur la base des alertes scientifiques, la société civile, dont l’UFC-Que Choisir, se mobilise depuis 2021 avec notamment une pétition en faveur de l’interdiction du glyphosate, totalisant déjà plus de 600 000 signatures. La population française y est aussi globalement favorable à plus de 70%, selon un sondage IFOP\*\* récent.

**Afin de protéger à la fois l’ensemble des consommateurs et l’environnement, et au nom du principe de précaution, nous sollicitons votre soutien pour faire pression sur le Gouvernement afin qu’il s’oppose à toute ré-autorisation de cet herbicide dangereux.**

Comptant sur votre mobilisation, nous vous remercions pour votre considération et pour nous aider à faire entendre la voix des consommateurs français en amont de cette échéance cruciale.

**Pierre-Jean Dessez**Référent environnement  
Administrateur de l’UFC-Que Choisir du Bas-Rhin

\*Association between urinary glyphosate levels and serum neurofilament light chain in a representative sample of US adults: NHANES 2013–2014 - An-Ming Yang, Pei-Lun Chu, ChiKang Wang & Chien-Yu Lin - Journal of Exposure Science & Environmental Epidemiology - Septembre 2023.

\*\* https://www.generations-futures.fr/actualites/sondage-pesticides/